



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E138481

VALABLE JUSQU'AU 15/07/2024

ÉDITÉ LE 02/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 809574866

Siret : 809 574 866 00020

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 5400304

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144592698

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144592698

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LV RENOVATION

ZA ATLANTHEIX
2 IMPASSE SURCOUF
56450 THEIX - NOYALO

Téléphone : 02 97 48 63 31

Fax :

Portable :

Site Internet : www.lv-renovation.fr

E-mail : roturier.m@lv-renovation.fr

Responsabilité légale :

VIOLET JEHSOON CO-GÉRANT / LE BARBIER SEBASTIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	11/06/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	02/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.